

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 9 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre le neuf du mois d'avril à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Boussais, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT

Date de la convocation : 3 avril 2024

25 présents + 2 pouvoirs (26 votes sur 28) : M. Pascal BIRONNEAU ne prenant pas part au vote (Président de l'Association)

Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Viviane CHABAUTY, Dominique GUILBOT, Frédérique DAMBRINE, Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER, Mattieu MANCEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET,
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

2 pouvoirs :

- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusés : Huguette ROUSSEAU, Maryse BARIGAULT et Sébastien FAURE

Dominique GUILBOT a été élue secrétaire de séance

=====

MOBILITE

**Adhésion à l'Association pour le développement du transport ferroviaire
Thouet Sèvre Niortaise (ADTFTS)**

(M. Pascal BIRONNEAU, Président de l'Association concernée par cette délibération sort de la salle et ne participe pas au vote)

- VU la délibération n°2021-027 du 23 mars 2021 validant les statuts de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet ;
- VU la demande de subvention de l'Association pour le développement du transport ferroviaire Thouet Sèvres Niortaise (ADTFTS) reçue le 22 décembre 2023 .
- CONSIDERANT la volonté de l'Association de défendre les voies ferroviaires en Deux-Sèvres et plus spécifiquement la voie Thouars – Parthenay – Niort.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ▶ D'adhérer à l'Association pour le développement du transport ferroviaire Thouet Sèvre Niortaise et de verser la cotisation correspondante, soit 150€ pour 2024
- ▶ D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération

Fait et délibéré, à Airvault, le 10 avril 2024
Et ont signé le Président et la secrétaire

Le secrétaire de séance,
Dominique GUILBOT

Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20240411-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-04-2024

Publication le : 11-04-2024

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48